

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

ABONNEMENT.

SAUMUR :

30 fr.
16
9

Poste :

85 fr.
18
10

En s'abonne :

A SAUMUR,

Au bureau du Journal

ou en envoyant un mandat

sur la poste,

chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 30 c.

Réclames, — . . . 30

Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,

A L'AGENCE HAVAS

8, place de la Bourse.

SAUMUR, 5 AOUT

## COMITÉ CONSERVATEUR

DE

Maine-et-Loire.

Le Comité conservateur a établi son siège à Angers, rue Voltaire, n° 8, au 2° étage. Les Bureaux sont ouverts dès à présent de midi à 3 heures. Pendant la période électorale, ils le restent en permanence.

## LES RENFORTS DE LA PAIX.

Il y a une question qu'un député exempt de la lèpre opportuniste devrait poser au gouvernement :

— Combien va-t-on envoyer d'hommes au Tonkin ?

— Mais la paix est signée...

Oui, la paix est signée, c'est pourquoi nous répétons notre question :

— Combien va-t-on envoyer d'hommes au Tonkin ?

Et nous jugeons utile d'insister auprès des électeurs afin qu'ils ne perdent pas de vue que la paix signée avec la Chine ne comporte pas la cessation de la guerre.

Nous avons là-bas une vingtaine de mille hommes. Il semble qu'on devrait pouvoir les rapatrier. Le rapatriement des troupes suit ordinairement la conclusion d'une paix.

Bien au contraire :

Le général de Courcy demande l'envoi immédiat au Tonkin de la division de réserve réunie sous les ordres du général Coffin — laquelle division, par parenthèses, est à reconstituer, puisqu'elle s'est à peu près fondue au camp du Pas-des-Lanciers, grâce à la sottise et à l'entêtement des autorités militaires et puisqu'il a fallu la licencier.

Une paix qui exige des renforts de troupes, est une paix singulière et comme on n'en avait jamais vu.

Il fallait pour cela l'avènement de la politique républicaine opportuniste en France.

Nous estimons donc que la question de savoir combien on va envoyer d'hommes au Tonkin pour renforcer notre corps expéditionnaire afin qu'il puisse résister à l'état de paix, est une question absolument intéressante à la veille des élections.

Il faut que le pays sache, avant de voter, les sacrifices qu'il a encore en perspective.

Que le gouvernement se taise, cela ne nous étonne pas puisque son premier mot a été de promettre la loyauté.

Que les députés républicains ne réclament pas, cela s'explique par la peur.

Mais que les députés de la droite ne parlent pas, quelles que soient les déceptions que nous avons déjà éprouvées, ce serait une défaillance à laquelle nous refuserons de croire jusqu'à la fin de la dernière séance du Palais-Bourbon.

Au Sénat, vote de nombreux crédits supplémentaires.

A la Chambre, discussion relative à des chemins de fer électoraux.

Un projet du gouvernement propose de concéder à la Compagnie d'Orléans 400 nouveaux kilomètres de chemins de fer à construire. Mais la commission estimant qu'il convient d'ajouter quelques mailles à ce vaste réseau destiné à enlacer le suffrage universel, demande la concession de 720 kilomètres dont 380 à voie étroite.

De là un interminable débat sur les mérites respectifs de la voie étroite et de la voie large, débat dans lequel MM. Raynal, Baïhaut, Lesguillière, Picard, etc., ont accompli des prouesses oratoires.

Naturellement la Chambre a donné raison à la commission. 219 députés contre 158 ont décidé qu'on ne saurait, à la veille des élections, promettre aux bons électeurs trop de chemins de fer.

## PÉRIODE ÉLECTORALE

La période électorale est en réalité ouverte. Plusieurs conférences ont eu lieu déjà,

comme on peut le voir par les lignes ci-après :

M. CLÉMENCEAU A MACON.

M. Clémenceau a fait dimanche dernier une conférence politique au théâtre de Maçon, en présence d'un millier de personnes. M. Boysset présidait. Parmi les assistants on remarquait MM. de Lacroix et Loran-chel, députés; Symian, Dubief, Boullay, futurs candidats radicaux.

Le discours de M. Clémenceau n'est qu'une répétition de celui qu'il a prononcé récemment à Bordeaux. Il y déclare nettement la guerre aux opportunistes. « Nous ne croyons pas, dit-il, que l'union avec les opportunistes soit possible, car ce serait un syndicat honteux. »

Comme on le voit, « ce qui reste de conciliation possible entre les républicains », selon l'expression de M. Brisson, n'est pas grand.

FELIX PYAT A LYON.

Dimanche également a eu lieu à Lyon une conférence socialiste présidée par M. Pyat qui a demandé la suppression du Président de la République et des ministres.

M. Manjean a formulé les mêmes théories et blâmé M. Clémenceau qui oscille entre les radicaux et les républicains conservateurs.

Très-peu d'auditeurs à cette réunion.

M. ESTANCELIN A VALENCE.

On télégraphie de Valence, 2 août :

« La conférence de M. Estancelin qui s'est tenue dans la vaste salle d'une ancienne verrerie a obtenu un très-grand succès. »

« M. du Charmeil présidait; il y avait environ 3,000 auditeurs parmi lesquels toutes les notabilités de la région. »

« M. Estancelin a parlé des finances de la République; il a exposé le triste état dans lequel se trouvent l'industrie et l'agriculture; il conclut énergiquement en demandant aux électeurs de ne point réélire les députés qui ont compromis l'honneur et la

fortune de la France.

» Trois salves d'applaudissements accueillent ces déclarations. Ce soir banquet de 300 couverts offert à M. Estancelin. »

M. CALLA A MONTPELLIER.

On télégraphie de Montpellier, le 2 août :

« M. Calla, député de Paris, a fait aujourd'hui, à deux heures, une conférence. »

» Après un discours très-incisif du président de la réunion privée, M. de Brignac, passant en revue les fautes de la République, M. Calla a pris la parole.

» L'orateur s'est élevé éloquemment contre la politique coloniale dont les aventures enlèvent les écus et le sang français pour des résultats nuls.

» Les colonies patrimoniales seules sont à conserver.

» Le déficit du budget est dû à la malhonnêteté et à l'imbécillité.

» Les majorités républicaines sont dues à l'indifférence des électeurs qu'il faut secouer. L'avenir de la France est à ce prix. »

» Les auditeurs étaient au nombre de plus de quatre mille.

» La fin de la conférence a été saluée par les plus chaleureux applaudissements. »

## ÉTRANGER

ESPAGNE. — Le *Gaulois* a reçu d'Hendayo le récit d'une conversation que son correspondant a eue avec un ancien ministre espagnol; celui-ci lui a annoncé la prochaine réconciliation des carlistes avec les alphonstistes, et la fusion des deux branches de la maison royale d'Espagne.

Don Jaime, fils aîné de don Carlos, serait fiancé à l'infante, fille d'Alphonse XII, et deviendrait l'héritier de ce dernier.

Comme le *Gaulois*, la *France nouvelle* insère ce récit sans commentaire.

HONGRIE. — Le gouvernement hongrois demande que l'Autriche-Hongrie, au lieu de

de respect crâniot et comme si elle y était poussée par quelque force inconnue, à laquelle il ne lui venait pas la pensée de résister.

Comme la première fois, elle attacha son cheval à quelques pas du lieu où elle voulait se reposer un instant, et elle écarta les branches touffues.

Mais elle se recula aussitôt, plus effrayée qu'elle ne l'avait été par la vue d'Hermann.

La place où elle voulait s'asseoir pour s'y remémorer tous les petits événements qui l'avaient mise en présence des habitants du château, était occupée par un inconnu. Celui-ci se leva vivement en apercevant Clémence. C'était un homme jeune, dont la tournure élégante et l'air viril ressortaient admirablement sous un habit de voyage, sans prétention, qui le désignait comme un étranger aux yeux de la jeune femme étonnée.

Et, en même temps, son cœur se serra avec une sorte d'épouvante.

Elle pensa à ce que venait de lui dire Jérémie, et il lui sembla que cet étranger ne pouvait être autre que le major Ringessen, le nouveau directeur du cercle d'Erstein, dont le nom avait tant frappé son oreille depuis quelques jours; et, malgré son air noble et fier, malgré l'espèce de sympathie instinctive qui l'entraînait vers lui, M<sup>me</sup> Sauvaitre, en le voyant debout devant elle, fit un mouvement de recul, et elle laissa retomber les branches que sa main avait écartées.

semblé belle, il n'avait vu en elle que la femme que l'on désire pour sa beauté, sans se préoccuper de ce qu'elle pouvait être, sans se demander si cette fleur avait le parfum qui en fait la valeur ?

Pour qui donc aurait-elle monté sur les sommets qu'elle avait voulu atteindre ?

Elle avait poursuivi un idéal, avec lequel elle s'était élevée si haut, qu'il lui semblait ne plus pouvoir tendre la main à cet homme, qui était resté sur la terre.

Mais, malgré ces réflexions et ces pensées un peu exagérées par la déception, Clémence pensa en souriant qu'elle était, elle aussi, restée un peu fille de la terre, puisqu'elle y cherchait une réalité que son imagination seule ne pouvait avoir enfantée.

Seulement cette réalité n'était pas là où elle croyait pouvoir la trouver.

Clémence voulait aimer son mari, comme elle le faisait autrefois, quand elle ne le connaissait pas; aujourd'hui, elle avait peur que cet amour rêvé, voulu par elle, ne devint une chose impossible.

Le voile déchiré avait trompé son attente.

Que devait-elle faire ?

Abandonner la maison de M. Sauvaitre sans se faire connaître et recommencer la vie d'isolement qui avait été la sienne, depuis la mort de son père, ou espérer encore et continuer à étudier son mari, comme si tout espoir n'était pas à jamais éteint dans son cœur ?...

C'est à ce dernier parti que la jeune femme résolut de s'arrêter.

Est-ce qu'elle avait bien pu le juger, cet homme qu'elle avait ainsi surpris à l'un des moments les plus pénibles de sa vie; celui où il rentrait en banni, en exilé, dans son pays, dans la maison de son père qu'il avait quittés en homme libre et qui doit espérer le rester toujours ?

Oui, elle était injuste pour lui, et elle devait attendre, pour le juger complètement, que de nouveaux événements la missent encore en sa présence et lui fissent connaître ce qu'il était...

... Et, entraînée par ses réflexions qui l'absorbaient, sans qu'elle y eût pris garde, la jeune femme avait laissé pendre la bride sur le cou de son cheval, qui l'entraînait à sa fantaisie.

Elle avait complètement oublié que sa promenade avait un but, et qu'elle était attendue quelque part.

Elle s'en souvint lorsqu'en relevant la tête, elle s'aperçut qu'au lieu d'avoir pris la route qui devait la conduire chez les Gundheim, elle se trouvait dans une sorte de petit bosquet, dont la vue évoqua aussitôt ses souvenirs.

C'était là, sous ces arbustes à peine repoussés, qu'elle avait aperçu Marthe et qu'elle l'avait délivrée de l'obsession d'Hermann.

Clémence descendit aussitôt de son cheval et s'achemina vers la touffe d'arbres avec une sorte

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## La FEMME du RENÉGAT

PAR NELLY LIEUTIER

### DEUXIÈME PARTIE

VIII. — RENCONTRE (Suite)

Le jour venu, Clémence fit seller son cheval, sur le dos duquel elle s'élança gaiement, et se dirigea vers la ferme où elle se savait attendue. Comme un enfant qui sème l'école buissonnière, elle laissa un peu la bride sur le cou de son cheval et se mit à réfléchir aux événements qui l'avaient amenée en présence de son mari.

Avait-elle bien retrouvé en lui ce héros qu'elle avait rêvé et dont elle s'était fait un idéal si élevé, comme on s'en doute, la vraie supériorité.

Il l'avait regardée, et, comme elle lui avait

conclure une union de tarifs avec l'Allemagne, passe avec elle un traité douanier par lequel elle s'assure des avantages que n'auraient pas les autres pays.

Cette combinaison rencontrerait de nombreuses difficultés. La France, par exemple, a droit, en vertu du traité de Francfort, de profiter de tous les avantages que l'Allemagne accorde aux autres puissances.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 4 août.

Le marché se rassure en voyant que les Consolidés anglais ne sont pas beaucoup au-dessous de la cote de samedi. Nous les retrouvons à 99 3/4.

Les rentes françaises commencent à réagir contre le mouvement d'hier: le 3 0/0 est à 80.90, le 4 1/2 0/0 à 108.70.

L'action du Crédit Foncier de France remonte à 4,315 fr. Nous avions prévu que le coup de surprise d'hier n'aurait pas un long succès. Attendons-nous à voir afficher bientôt des demandes d'escompte qui mettront dans l'embarras les vendeurs à découvert.

Les obligations du Crédit Foncier qui n'ont rien à démêler avec la spéculation sont demandées par les petits capitaux qui trouvent avec raison plus avantageux d'acheter une obligation libérée de 40 fr. que d'aller à la Caisse d'épargne. Ils ont le même revenu 3 0/0 et de plus ils participent à six tirages.

La Société Générale est ferme sans changement. Le revenu de l'exercice 1885 sera très-certainement supérieur à celui de l'exercice 1884.

L'obligation Est-Algérienne est ferme à 347.

Les obligations des chemins de fer autrichiens sont toujours très-demandées et conservent très-facilement la prime qu'elles ont acquise. Si de prime abord elles paraissent un peu plus chères que les obligations des chemins français, il faut tenir compte de leur revenu de 15 fr. net de tous impôts.

La Foncière Lyonnaise est invendable. L'imminence d'un appel de fonds empêche même les plus imprudents de toucher à cette valeur. Aussi le Crédit Lyonnais, principal actionnaire de la Foncière Lyonnaise, se trouve-t-il dans une situation très-délicate. L'arrêt de la cour de Gênes a détruit toutes les illusions que l'on pouvait garder encore sur la désastreuse spéculation d'Ospelelli.

Les actions des chemins de fer français sont calmes: le Nord à 1,597.50, l'Orléans à 1,335, le Midi à 1,160, l'Est à 800, l'Ouest à 860.

## CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

### Conseil Municipal de Saumur.

Séance du 3 août 1885.

A 8 heures 1/4, M. le Maire ouvre la séance.

Sont présents: MM. Vinsonneau, adjoint, Poitevin, Lemarinier, Rivain, Langlois, Boisson, Doussain, Renou, Milton, Cholet, Hubert, Coutard, Roland et Goulard.

M. le Maire invite les conseillers municipaux à nommer un secrétaire pour la session qui doit se terminer le 16 août. M. Coutard est désigné et prend place au bureau; il prie M. Perreau de bien vouloir lire le procès-verbal de la dernière séance qui est adopté sans observation.

L'ordre du jour appelle en première ligne le vote d'un crédit pour l'empierre-

ment de la voie d'accès du collège de filles.

A ce sujet, M. le Maire fait la lecture du rapport de M. l'Architecte. Le terrassement touche à sa fin, il serait bon de prendre dès maintenant les mesures nécessaires pour le rendre carrossable au moment de la rentrée d'octobre. Le devis s'élève à 6,000 fr.; dans ce chiffre est comprise la construction des trottoirs en terre et sable jaune, soutenus par des pavés sur champ et des caniveaux pour l'écoulement des eaux pluviales.

M. Langlois fait observer que des trottoirs en sable jaune seront impraticables en hiver et que le sable de Loire serait de beaucoup préférable.

A quoi M. le Maire répond que l'on pourrait en effet recouvrir de sable de Loire les trottoirs sans augmentation de prix sensible.

Le crédit de 6,000 fr. est voté à l'unanimité.

Vient ensuite la question d'exécution. Le temps presse, il faut que la rentrée se fasse au mois d'octobre dans le nouveau local du collège de filles. Si l'on procède par adjudication publique, les formalités indispensables apporteront du retard et il serait à craindre que l'on ne fût pas prêt à l'heure.

M. le Maire demande donc au Conseil de vouloir bien autoriser l'administration à traiter avec les entrepreneurs de la ville dans une adjudication amiable qui serait bien plus prompte et permettrait de gagner du temps.

Le Conseil autorise l'administration en lui laissant le soin de convoquer le plus d'entrepreneurs possible afin de se mettre pour l'avenir à l'abri de tout reproche.

Le crédit de 6,000 fr. voté pour l'accès du collège de filles sera pris sur les bonis de 1885. Il paraît que les bonis de cette année sont inférieurs à ceux de 1884 de dix à quinze mille francs. Cependant, d'après les recettes actuelles, on peut estimer qu'ils dépasseront encore de dix mille francs les prévisions budgétaires.

La seconde partie de l'ordre du jour comprend diverses questions.

M<sup>lle</sup> Boislève réclame toujours une suppléante pour son école; on a encore besoin d'examiner cette affaire et le Conseil ajourne toute solution.

La directrice de l'École Maternelle demande une augmentation de 400 fr. à son traitement. D'après le rapport de M. l'Inspecteur, cette somme est portée à 200 fr. pour récompenser le zèle de la postulante. Sur l'avis favorable et la chaleureuse protection de M. le Maire, le Conseil vote l'augmentation sollicitée.

On sait que les fournitures classiques sont données gratuitement aux élèves de l'École Mutuelle; mais il manque un crédit de 300 fr. que réclame M. Boisselier. Cette somme est votée sans observation.

Pendant la période des 28 jours que les hommes de la réserve font chaque année, il est des familles qui, privées par cette loi

direction où elle avait attaché son cheval.

Tout à coup elle poussa un léger cri, et elle s'affaissa sur le sol.

Son pied avait heurté lourdement le tronc d'un arbre renversé à terre. Quoique très-légèrement atteinte, la jeune femme ne pouvait se relever seule.

En moins d'une seconde, l'inconnu fut auprès d'elle, et, avec toute la sollicitude que peut donner une inquiétude justifiée, il l'aide à se relever et à s'assurer qu'elle n'avait aucune blessure sérieuse.

Quoique un peu étourdie par cette chute malencontreuse, Clémence le rassura en affirmant qu'elle n'avait au pied qu'une écorchure sans importance, et elle témoigna son désir de remonter à cheval pour reprendre sa course interrompue.

Mais il lui fut impossible, malgré tous ses efforts, de persister à refuser l'aide de son compagnon improvisé, et ce ne fut qu'en s'appuyant sur son épaule et en acceptant qu'il la soulevât presque dans ses bras, qu'elle réussit à se remettre en selle et à saisir la bride de son cheval.

Le saluant alors avec des yeux où la reconnaissance l'emportait sur la frayeur, M<sup>lle</sup> Sauvatre batbutia quelques mots que son émotion rendit presque inintelligibles, et elle chercha à donner à son cheval une allure qui pût la faire promptement disparaître aux yeux de l'étranger.

Mais le brusque mouvement qu'elle imprima à l'animal lui arracha un cri de douleur.

(A suivre.)

de leur principal soutien, sont dans une affreuse misère. M. le Maire propose donc de donner à ces familles, comme tous les ans, du reste, les secours demandés. Ils sont établis sur la base de 50 centimes par jour et par enfant.

M. Boisson propose d'en confier la distribution au Bureau de bienfaisance. Ce serait une bonne mesure si ce Bureau répartit les secours d'une façon impartiale, à tous les nécessiteux, sans distinction d'opinion.

M. le Maire donne lecture d'une lettre de M. Javaud demandant au Conseil le remboursement d'une somme de 338 fr. pour la reconstruction au Petit-Puy d'un mur que M. Javaud aurait refait avec la promesse des prédécesseurs du Conseil actuel d'être remboursé. M. le Maire, ne trouvant point trace dans les archives de cette promesse de remboursement, ne prend pas cette réclamation en considération et pria M. Javaud de donner des preuves plus complètes, verbalement ou par écrit.

Le département revient toujours à la charge pour demander des crédits aux communes, au sujet du chemin de Fontevault. Il est encore dû diverses indemnités pour acquisition de terrain. Le Conseil municipal ayant accordé déjà plusieurs crédits, ne peut faire davantage; la demande est donc rejetée.

M. Goulard se plaint qu'une porte de communication soit ouverte entre le collège des filles et celui des garçons. Ceci ne devrait pas être.

M. le Maire affirme que cette porte n'est que provisoire et qu'elle sera bientôt close.

« Ce ne serait pas faire preuve d'une grande prudence que de la laisser subsister, puisque notre collège est appelé à avoir des jeunes filles de dix-huit ans » (sage observation d'un des membres de notre Conseil).

M. le Maire rassure les conseillers: M. l'Inspecteur, dit-il, lors de sa minutieuse visite, portée jusqu'à l'excès, n'a eu aucune observation à signaler, ce qui prouve comment on a su aplanir les difficultés et prendre toutes les mesures nécessaires.

M. Hubert demande que, dans le chemin de la Croix-Verte, on veuille bien faire quelques réparations. Ce chemin est défoncé et rempli de profondes ornières qui le rendent impraticable sinon dangereux.

M. le Maire donnera des ordres pour qu'il y soit porté plusieurs tombereaux de sable tiré du chemin de la Butte-des-Moulins.

M. Coutard n'étant pas au courant des questions de l'instruction professionnelle et agricole qui se donne au collège de garçons, demande des explications. L'instruction professionnelle consiste en des cours préparatoires à l'École des arts et métiers. Ce cours a donné cette année d'excellents résultats; mais il n'en est pas de même de celui d'agriculture. Il n'a réuni que peu d'élèves et ne semble pas devoir être très-brillant. On a voté 3,000 fr. pour cette chaire cette année, c'est un sacrifice qui ne se renouvellera pas s'il ne doit pas donner les résultats attendus. M. Coutard croyait que ces modifications étaient ignorées du Conseil. M. le Maire le rassura en lui disant que toute modification dans un établissement municipal n'a jamais lieu sans que le Conseil n'ait préalablement approuvé ou rejeté la proposition.

Disons à cette occasion que notre administration ne néglige rien pour donner aux cours professionnels toute la publicité imaginable. Ça, c'est son affaire; chaque maison de commerce fait connaître ses produits et il est élémentaire que nos édiles informent la France que le collège de Saumur a subi une transformation. Mais voilà ce qui nous semble plaisant: les multiples affiches du collège de Saumur qui couvrent les murs des villes, bourgs, chefs-lieux de cantons jusque dans l'Est de la France sont sorties des presses de l'imprimerie Roiffé, de Loudun, et les plus fraîches de la maison Napoléon Chaix, de Paris. C'est évidemment dans le but patriotique de favoriser l'industrie locale et de donner quelques labours aux ouvriers typographes de Saumur que notre administration démocratique fait imprimer au loin des travaux qui n'ont rien d'extraordinaire et s'exécuteraient parfaitement chez son imprimeur attitré.

Quelles raisons donnera-t-on pour expli-

quer cette absurdité administrative? Nous serions heureux de les publier, mais nous craignons fort d'attendre longtemps.

Nous conseillerons aux ouvriers des autres corporations d'ouvrir l'œil; le tour qui est joué aux typographes de Saumur pour leur faire renouveler pour quelques autres fournitures. Nous nous mettons à la disposition de tous les intéressés pour faire connaître au public la protection que notre administration donne à l'industrie... étrangère.

M. Langlois exprime ses craintes au sujet du mur du cloître du collège de filles. Dans les conditions où il est construit, il se fait fort, bien que n'étant pas professeur de gymnastique, d'escalader ce mur très-rapidement, en présence de M. Cholet. Plusieurs conseillers insinuent qu'avec des affirmations aussi catégoriques, M. Langlois aurait peut-être déjà mis son projet à exécution. Quant à M. Cholet, confiant dans son travail, il reste calme et ne semble pas redouter le défi de M. Langlois. Et cependant, si ce dernier allait réussir, les jeunes filles ne seraient plus en sûreté dans leur jolie caserne...

Si l'expérience est publique, nous nous ferons un devoir d'y assister.

La séance est levée; il est 9 heures 1/2.

### L'AFFAIRE CHUDEAU.

La Cour de cassation, constituée en conseil supérieur de la magistrature, délibérera, lundi 3 août, sur l'opportunité du déplacement de M. Chudeau, président de chambre à la Cour d'Angers.

M. Chudeau a présenté lui-même sa défense et déposé des conclusions demandant une enquête.

La Cour n'a pas jugé nécessaire de procéder à l'enquête demandée. Aussitôt après les explications de l'honorable magistrat, la Cour, considérant que si un déplacement était nécessaire, ce n'était certes pas celui de M. Chudeau, a déclaré qu'il n'y avait pas lieu de déplacer ce magistrat.

### LAVAL.

Un bien triste accident est arrivé à la gare de cette ville. Le train du Mans, qui arrive à Laval à midi 39, se croisait en gare avec celui de Rennes, lorsque ordre fut donné d'adjoindre des wagons à ce dernier train, à cause de la fête de Montsûrs. Le nommé Lefeuvre, âgé d'environ 40 ans, demeurant à Laval, voulant passer entre deux wagons pour les accrocher, fut tamponné. La mort a été instantanée. M. le docteur Chevalier, qui se trouvait à la gare, accourut, mais il ne put que constater le décès.

Lefeuvre laisse une veuve et plusieurs enfants.

On écrit de Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir):

« On se demandait à quoi pouvaient servir les bataillons scolaires.

« Les gens sensés répondaient qu'ils servaient à apprendre aux jeunes gens l'exercice au lieu de l'orthographe, de façon qu'une fois à l'armée, on soit amené nécessairement à leur apprendre l'orthographe au lieu de l'exercice.

« Notre conseil municipal leur a trouvé cependant un emploi, celui de rendre les honneurs militaires aux membres défunts du conseil municipal.

« C'est ce qui a eu lieu il y a trois jours, ici. Le bataillon scolaire, au lieu d'aller à l'école, a accompagné le corps jusqu'à l'église.

« Mais, afin de ne froisser aucune des opinions de ces citoyens de quatorze ans, on a passé le temps de l'église à s'entretenir l'herbe, à aller au cabaret, etc.

« Une fois le service religieux terminé, on a conduit le corps au cimetière avec des armes et bagages, tambours et clairons. »

Nous recommandons l'excellente Huile d'olive surfine vendue à l'ÉPICERIE CENTRALE. Cette huile, achetée directement à un producteur de Nice, est garantie pure et exempte de mélanges d'huiles exotiques. Elle est vendue 4 fr. 20 c. le 1/2 kil. et 4 fr. 45 c. par 5 kil. Prix spéciaux pour quantités plus importantes. Ne pas confondre cette huile avec celles vendues par les maisons de Salon.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

INSTITUTION SAINT-LOUIS  
SAUMUR

DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX  
Du Mercredi 29 juillet 1884.

Prix d'honneur, donné par M<sup>r</sup> l'Évêque.

Ce prix est décerné aux élèves qui ont mérité les meilleures notes et obtenu le plus de succès dans le cours de l'année.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE CLASSIQUE.  
ALFRED VOISIN, de Chinon (Indre-et-Loire).

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIAL.  
DÉSIRÉS GOULON, de Varennes-sous-Montsoreau.

Une Mention honorable est accordée à l'élève François Boutin, qui, ayant obtenu le prix d'honneur l'année dernière, n'a pas été admis à concourir.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE CLASSIQUE  
CLASSE DE PHILOSOPHIE

Instruction religieuse  
Prix. Joseph Gigon, de Doué-la-Fontaine.  
Acc. Gabriel Maurice, de Richelieu (Indre-et-Loire).

EXCELLENCE  
Prix. Joseph Gigon, 1 cour.  
Acc. Gabriel Maurice, 1 nom.

Travail et Conduite (1)  
Prix. Gabriel Maurice, 2 nom.  
Acc. Joseph Gigon, 2 cour.

Dissertation  
Prix. Gabriel Maurice, 1 cour. 2 nom.  
Acc. Joseph Gigon, 2 cour. 1 nom.

Histoire  
Prix. Gabriel Maurice, 2 cour. 2 nom.  
Acc. Joseph Gigon, 2 cour. 2 nom.

Mathématiques  
Prix. Joseph Gigon, 2 cour. 3 nom.  
Acc. Gabriel Maurice, 3 cour. 2 nom.

Physique et Chimie  
Prix. Saint-Fort Mortier, de Saumur.  
Acc. Joseph Gigon, 3 cour. 3 nom.

Histoire naturelle  
Prix. Joseph Gigon, 3 cour. 4 nom.  
Acc. Gabriel Maurice, 3 cour. 3 nom.

CLASSE DE RHÉTORIQUE

Instruction religieuse  
Prix. Raphaël Desouches, de Langeais (Indre-et-Loire).  
Acc. René Lardeux, de Saumur.

EXCELLENCE  
Prix. Alfred Voisin, 1 cour. (prix d'honneur).  
Acc. Raphaël Desouches, 1 cour.

Travail et Conduite (2)  
Prix. René Lardeux, 1 nom.  
Acc. Clément Moreau, d'Allonnes.

Version latine  
Prix. Raphaël Desouches, 1 cour. 1 nom.  
Acc. Alfred Voisin, 2 cour.

Version grecque  
Prix. Raphaël Desouches, 2 cour. 1 nom.  
Acc. Alfred Voisin, 2 cour. 1 nom.

Composition littéraire  
Prix. Raphaël Desouches, 3 cour. 1 nom.  
Acc. Alfred Voisin, 2 cour. 2 nom.

Composition historique  
Prix. Raphaël Desouches, 4 cour. 1 nom.  
Acc. René Lardeux, 1 cour. 1 nom.

Composition latine  
Prix. Raphaël Desouches, 5 cour. 1 nom.  
Acc. Alfred Voisin, 2 cour. 3 nom.

Histoire et Géographie  
Prix. Georges Desveaux, de Montsoreau.  
Acc. Raphaël Desouches, 6 cour. 1 nom.

Sciences  
Prix. Alfred Voisin, 2 cour. 4 nom.  
Acc. Georges Desveaux, 1 cour.

Allemand  
Prix. Alfred Voisin, 3 cour. 4 nom.

Anglais  
Prix. Raphaël Desouches, 6 cour. 2 nom.  
Acc. Fernand Angeli, de Saumur.

Devoirs de vacances  
Prix. Clément Moreau, 1 nom.  
Acc. Georges Desveaux, 1 cour. 1 nom.  
Alfred Voisin, 4 cour. 4 nom.

CLASSE DE SECONDE

Instruction religieuse  
Prix. Paul Perrochon, de Bourgueil (Indre-et-Loire).  
Acc. Constant Hourse, de Saumur.  
Maurice Amiot, de Saumur.

EXCELLENCE  
Prix. Paul Perrochon, 1 cour.  
Acc. Paul de Monchy, de Chinon (Indre-et-Loire).  
Maurice Amiot, 1 nom.

Travail et Conduite  
Prix. Georges Raguideau, de Saumur.  
Acc. Paul de Monchy, 1 nom.  
Maurice Amiot, 2 nom.

Version latine  
Prix. Paul Perrochon, 2 cour.  
Acc. Paul de Monchy, 2 nom.  
Georges Raguideau, 1 cour.

Vers latins  
Prix. Paul Perrochon, 3 cour.  
Acc. Georges Raguideau, 1 cour. 1 nom.  
Edouard Pichat, de Saumur.

Version grecque  
Prix. Paul Perrochon, 4 cour.  
Acc. Maurice Amiot, 3 nom.  
Edouard Pichat, 1 nom.

Les externes simples ne sont pas admis à concourir pour le prix de Travail et Conduite.  
L'élève Alfred Voisin, ayant obtenu le prix d'honneur, n'a pas été admis à concourir pour le prix de Travail et Conduite.

Composition française

Prix. Paul Perrochon, 5 cour.  
1 Acc. Paul de Monchy, 3 nom.  
2 — Edouard Pichat, 2 nom.

Composition latine

Prix. Paul Perrochon, 6 cour.  
1 Acc. Edouard Pichat, 3 nom.  
2 — Paul de Monchy, 4 nom.

Mémoire et Récitation

Prix. Paul Perrochon, 7 cour.  
1 Acc. Paul de Monchy, 5 nom.  
2 — Constant Hourse, 1 nom.

Histoire et Géographie

Prix. Paul Perrochon, 8 cour.  
1 Acc. Constant Hourse, 2 nom.  
2 — Paul de Monchy, 6 nom. (prix d'acc.).

Sciences

Prix. Maurice Amiot, 4 nom.  
1 Acc. Georges Raguideau, 1 cour. 2 nom.  
2 — Paul de Monchy, 7 nom.

Allemand

Prix. Georges Raguideau, 1 cour. 3 nom.  
Acc. Paul de Monchy, 8 nom.

Anglais

Prix. Maurice Amiot, 1 cour. 4 nom.

Devoirs de vacances

Prix. Constant Hourse, 3 nom.  
— Renri Rabouan, d'Allonnes.  
Acc. Edouard Pichat, 4 nom.

CLASSE DE TROISIÈME

Instruction religieuse

Prix. Louis Anis, de Villeberrier.  
Acc. Roger de Neuville, de Saumur.

EXCELLENCE

Prix. Louis Anis, 1 cour.  
Acc. Roger de Neuville, 1 nom.

Travail et Conduite

Prix. Louis Anis, 2 cour.

Thème latin

Prix. Louis Anis, 3 cour.  
Acc. Ernest Roy, de Vou (Indre-et-Loire).

Version latine

Prix. Louis Anis, 4 cour.  
Acc. Roger de Neuville, 2 nom.

Vers latins

Prix. Louis Anis, 5 cour.  
Acc. Ernest Roy, 1 nom.

Version grecque

Prix. Louis Anis, 6 cour.  
Acc. Ernest Roy, 2 nom.

Composition française

Prix. Roger de Neuville, 3 nom.  
Acc. Etienne Charbonneau, de Saumur.

Mémoire et Récitation

Prix. Louis Anis, 7 cour.  
Acc. Etienne Charbonneau, 1 nom.

Histoire et Géographie

Prix. Roger de Neuville, 1 cour. 3 nom.  
Acc. Ernest Roy, 3 nom.

Sciences

Prix. Roger de Neuville, 2 cour. 3 nom.  
Acc. Louis Anis, 8 cour.

Allemand

Prix. Louis Anis, 8 cour. 1 nom.

Devoirs de vacances

Prix. Louis Anis, 9 cour. 1 nom.  
— Ernest Roy, 4 nom.

CLASSE DE QUATRIÈME

Instruction religieuse

Prix. Eugène Abraham, de Bouillé-Loretz (Deux-Sèvres).  
1 Acc. Joseph Ricordeau, de Loudun (Vienne).  
2 — Marcel Mimaud, de Louzy (Deux-Sèvres).

EXCELLENCE

Prix. Eugène Abraham, 1 cour.  
1 Acc. Marcel Mimaud, 1 nom.  
2 — Joseph Ricordeau, 1 nom.

Travail et Conduite

Prix. Eugène Abraham, 2 cour.  
1 Acc. Joseph Ricordeau, 2 nom.  
2 — Marcel Mimaud, 2 nom.

Thème latin

Prix. Eugène Abraham, 3 cour.  
1 Acc. Marcel Mimaud, 3 nom.  
2 — Joseph Ricordeau, 3 nom.

Version latine

Prix. Marcel Mimaud, 4 cour.  
1 Acc. Eugène Abraham, 4 cour.  
2 — Joseph Ricordeau, 4 nom.

Vers latins

Prix. Marcel Mimaud, 1 cour. 4 nom.  
1 Acc. Eugène Abraham, 4 cour. 1 nom.  
2 — Paul Lorrain, de Saumur.

Version grecque

Prix. Eugène Abraham, 4 cour. 2 nom.  
1 Acc. Marcel Mimaud, 2 cour. 4 nom.  
2 — Joseph Ricordeau, 5 nom.

Composition française

Prix. Marcel Mimaud, 2 cour. 5 nom.  
1 Acc. Eugène Abraham, 5 cour. 2 nom.  
2 — René Mortier, de Saumur.

Mémoire et Récitation

Prix. Eugène Abraham, 5 cour. 3 nom.  
1 Acc. Marcel Mimaud, 3 cour. 5 nom.  
2 — Joseph Ricordeau, 6 nom. (prix d'acc.).

Histoire et Géographie

Prix. Joseph Ricordeau, 7 nom.  
1 Acc. Eugène Abraham, 6 cour. 3 nom.  
2 — Marcel Mimaud, 3 cour. 6 nom. (prix d'acc.).

Sciences

Prix. Eugène Abraham, 6 cour. 4 nom.  
1 Acc. Marcel Mimaud, 3 cour. 7 nom.  
2 — Joseph Ricordeau, 1 cour. 7 nom.

Allemand

Prix. Eugène Abraham, 7 cour. 4 nom.  
1 Acc. Joseph Ricordeau, 1 cour. 8 nom.  
— Marcel Mimaud, 3 cour. 8 nom.

Devoirs de vacances

Prix. Eugène Abraham, 8 cour. 4 nom.  
— Paul Lorrain, 1 nom.  
— René Mortier, 1 nom.  
— Joseph Ricordeau, 1 cour. 9 nom.  
Acc. Gaston Couton, des Verchers.  
— Marcel Mimaud, 3 cour. 9 nom.  
— Léon Sorel, de Saumur.

CLASSE DE CINQUIÈME

Instruction religieuse

1 Prix. Henri de la Vèze, de Saumur.  
2 — Eugène Roy, de Vou (Indre-et-Loire).  
Acc. Louis de Laluisant, de Candes (Indre-et-Loire).

EXCELLENCE

1 Prix. Henri de la Vèze, 1 cour.  
2 — Eugène Roy, 1 cour.  
Acc. Jules Amiot, 1 nom.

Travail et Conduite

Prix. Jules Amiot, 1 nom.  
1 Acc. Eugène Roy, 2 cour.  
2 — Raoul Sorin, de Bournaud (Vienne).

Thème latin

1 Prix. Henri de la Vèze, 2 cour.  
2 — Eugène Roy, 2 cour. 1 nom.  
Acc. Raoul Sorin, 1 nom.

Version latine

1 Prix. Eugène Roy, 3 cour. 1 nom.  
2 — Henri de la Vèze, 3 cour.  
Acc. Edmond Gauthier, de Saint-Hilaire-Saint-Florent.

Version grecque

1 Prix. Eugène Roy, 4 cour. 1 nom.  
2 — Henri de la Vèze, 4 cour.  
Acc. Jules Amiot, 1 cour. 1 nom.

Orthographe

1 Prix. Henri de la Vèze, 5 cour.  
2 — Eugène Roy, 5 cour. 1 nom.  
Acc. Jules Amiot, 1 cour. 2 nom.

Mémoire et Récitation

1 Prix. Henri de la Vèze, 6 cour.  
2 — Edmond Gauthier, 1 nom.  
Acc. Eugène Roy, 6 cour. 1 nom.

Histoire et Géographie

1 Prix. Henri de la Vèze, 7 cour.  
2 — Edmond Gauthier, 1 cour. 1 nom.  
Acc. Louis de Laluisant, 1 nom.

Arithmétique

1 Prix. Eugène Roy, 6 cour. 2 nom.  
2 — Raoul Sorin, 2 nom.  
Acc. Edmond Gauthier, 2 cour. 1 nom.

Allemand

1 Prix. Raoul Sorin, 1 cour. 2 nom.  
2 — Jules Amiot, 1 cour. 2 nom.  
Acc. Henri de la Vèze, 8 cour.

Devoirs de vacances

Prix. Louis de Laluisant, 2 nom.  
Acc. Amand Bernard, de Saint-Macaire-du-Bois.  
— Edouard Lesage, de Richelieu (Indre-et-Loire).  
— Raoul Sorin, 2 cour. 2 nom.  
— Henri de la Vèze, 8 cour. 1 nom.

CLASSE DE SIXIÈME

Instruction religieuse

1 Prix. Marcel Roy, de Vou (Indre-et-Loire).  
2 — Emile Richard, de Saumur.  
Acc. Léon Richard, de Saumur.

EXCELLENCE

1 Prix. Marcel Roy, 1 cour.  
2 — Emile Richard, 1 cour.  
Acc. Marc Leclerc, de Saumur.

Travail et Conduite

Prix. Marcel Roy, 2 cour.  
1 Acc. Emile Richard, 2 cour.  
2 — Christian du Temple, de Beuxes (Vienne).

Thème latin

1 Prix. Marcel Roy, 3 cour.  
2 — Marc Leclerc, 1 cour.  
Acc. Emile Richard, 3 cour.

Version latine

1 Prix. Marcel Roy, 4 cour.  
2 — Marc Leclerc, 1 cour. 1 nom.  
Acc. Emile Richard, 3 cour. 1 nom.

Orthographe

1 Prix. Marcel Roy, 5 cour.  
2 — Emile Richard, 3 cour. 2 nom.  
Acc. Léon Richard, 1 nom.

Mémoire et Récitation

1 Prix. Emile Richard, 4 cour. 2 nom.  
2 — Marcel Roy, 6 cour.  
Acc. Paul Sabatier, de Saumur.

Histoire et Géographie

1 Prix. Emile Richard, 5 cour. 2 nom.  
2 — Marcel Roy, 7 cour.  
Acc. Léon Richard, 2 nom.

Arithmétique

1 Prix. Emile Richard, 6 cour. 2 nom.  
2 — Marcel Roy, 8 cour.  
Acc. Marc Leclerc, 2 cour. 2 nom.

Écriture

1 Prix. Emile Richard, 7 cour. 2 nom.  
2 — Marcel Roy, 9 cour.  
Acc. Paul Sabatier, 1 nom.

Allemand

1 Prix. Pierre de Bellegarde, de Saumur.  
2 — Marcel Roy, 10 cour.  
Acc. François de Jacquelin, de Saumur.

Devoirs de vacances

Prix. Marc Leclerc, 2 cour. 3 nom.  
— Christian du Temple, 1 nom.  
Acc. Paul Sabatier, 2 nom.

CLASSE DE SEPTIÈME

Instruction religieuse

1 Prix. Georges Hacault, de Montreuil-Bellay.  
2 — Albert Courtet, de Saumur.  
1 Acc. Henri Couzineau, de Saumur.  
2 — André de Chavigny, de Ligné (Indre-et-Loire).  
3 — Marcel Melon, de Monts-sur-Guesnes (Vienne).

EXCELLENCE

1 Prix. Georges Hacault, 1 cour.  
2 — Henri Couzineau, 1 nom.

- 1 Acc. Albert Courtet, 1 cour.  
2 — Edouard Gendron, de Mirebeau (Vienne).  
3 — André de Chavigny, 1 nom.
- Travail et Conduite**  
1 Prix. Georges Hacault, 2 cour.  
2 — André de Chavigny, 2 nom.  
1 Acc. Henri Chédevergne, de Saumur.  
2 — Edouard Gendron, 1 nom.  
3 — Alexandre Déniau, de Cinais (Indre-et-Loire).
- Thème latin**  
1 Prix. Georges Hacault, 3 cour.  
2 — Albert Courtet, 1 cour. 1 nom.  
1 Acc. Henri Couzineau, 1 cour. 1 nom.  
2 — Robert du Temple, de Beuxes (Vienne).  
3 — Henri Chédevergne, 1 nom.
- Version latine**  
1 Prix. Georges Hacault, 4 cour.  
2 — Henri Couzineau, 1 cour. 2 nom.  
1 Acc. Edouard Gendron, 2 nom.  
2 — Albert Courtet, 2 cour. 1 nom.  
3 — Marcel Melon, 1 nom.
- Orthographe**  
1 Prix. Georges Hacault, 5 cour.  
2 — Henri Couzineau, 2 cour. 2 nom.  
1 Acc. Edouard Gendron, 3 nom.  
2 — Marcel Melon, 2 nom.  
3 — André de Chavigny, 1 cour. 2 nom.
- Mémoire et Récitation**  
1 Prix. Georges Hacault, 6 cour.  
2 — Henri Couzineau, 3 cour. 2 nom.  
1 Acc. Albert Courtet, 2 cour. 2 nom.  
2 — Edouard Gendron, 4 nom.  
3 — André de Chavigny, 1 cour. 3 nom.
- Histoire et Géographie**  
1 Prix. Georges Hacault, 7 cour.  
2 — Henri Couzineau, 4 cour. 2 nom.  
1 Acc. Edouard Gendron, 5 nom.  
2 — Alexandre Déniau, 1 nom.  
3 — André de Chavigny, 1 cour. 4 nom.
- Arithmétique**  
1 Prix. Georges Hacault, 8 cour.  
2 — Alexandre Déniau, 2 nom.  
1 Acc. Henri Couzineau, 5 cour. 2 nom.  
2 — André de Chavigny, 1 cour. 5 nom.  
3 — Edouard Gendron, 6 nom. (prix d'acc.).
- Écriture**  
1 Prix. Georges Hacault, 9 cour.  
2 — Marcel Melon, 3 nom.  
1 Acc. Henri Chédevergne, 2 nom.  
2 — Albert Courtet, 2 cour. 3 nom.  
3 — Edouard Gendron, 7 nom.
- Allemand**  
1 Prix. Georges Hacault, 10 cour.  
2 — Louis Mortier, de Saumur.  
1 Acc. Albert Courtet, 2 cour. 4 nom.  
2 — Henri Couzineau, 5 cour. 3 nom.  
3 — Marcel Melon, 1 cour. 3 nom.
- Devoirs de vacances**  
Prix. Abel Boutin, de Saumur.  
— André de Chavigny, 1 cour. 6 nom.  
— Albert Courtet, 2 cour. 5 nom.  
— Henri Couzineau, 5 cour. 4 nom.  
— Alexandre Déniau, 1 cour. 2 nom.  
— Jules Salvador, de Dampierre.

**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIAL**  
**COURS SUPÉRIEUR**

2<sup>e</sup> ANNÉE

**PRIX UNIQUE**

Victor Mahet, d'Allonnes.

1<sup>re</sup> ANNÉE

**Instruction religieuse**

Prix. Louis Gaignard, de Varennes-sous-Montsoreau.

Acc. Joseph Ruault, d'Angers.

**EXCELLENCE**

Prix. Eugène Borit, du Vaudelnay.

Acc. Gustave Maslon, de Cizay.

**Travail et Conduite**

Prix. Joseph Ruault, 1 nom.

Acc. Gustave Maslon, 1 nom.

**Littérature et Morale**

Prix. Eugène Borit, 1 cour.

Acc. Joseph Ruault, 1 cour. 1 nom.

- Histoire et Géographie**  
Prix. Gustave Maslon, 2 nom.  
Acc. Eugène Borit, 2 cour.
- Algèbre et Trigonométrie**  
Prix. Eugène Borit, 2 cour. 1 nom.  
Acc. Gustave Maslon, 1 cour. 2 nom.
- Géométrie élémentaire**  
Prix. Eugène Borit, 3 cour. 1 nom.  
Acc. Gustave Maslon, 1 cour. 3 nom.
- Mécanique et Géométrie descriptive**  
Prix. Eugène Borit, 4 cour. 1 nom.  
Acc. Gustave Maslon, 1 cour. 4 nom.
- Physique et Chimie**  
Prix. Eugène Borit, 5 cour. 1 nom.  
Acc. Gustave Maslon, 1 cour. 5 nom.
- Histoire naturelle**  
Prix. Eugène Borit, 6 cour. 1 nom.  
Acc. Gustave Maslon, 1 cour. 6 nom. (prix d'acc.).
- Anglais**  
Prix. Louis Gaignard, 1 cour.  
Acc. Joseph Ruault, 1 cour. 2 nom.
- Devoirs de vacances**  
Prix. Ernest Vilgrain, de Saumur.
- PREMIER COURS.**
- Instruction Religieuse**  
Prix. Désiré Coulon, 1 cour. (prix d'honneur).  
Acc. François Boutin, de Varrains (mention hon.).
- EXCELLENCE**  
Prix. François Boutin, 1 nom.  
Acc. Désiré Coulon, 2 cour.
- Travail et Conduite (1)**  
Prix. Jules Letheuil, de Saint-Macaire-du-Bois.  
Acc. Louis Beauvais, de Bourgueil (Indre-et-Loire).
- Littérature**  
Prix. François Boutin, 1 cour. 1 nom.  
Acc. Désiré Coulon, 2 cour. 1 nom.
- Morale et Législation**  
Prix. François Boutin, 2 cour. 1 nom.  
Acc. Désiré Coulon, 2 cour. 2 nom.
- Histoire et Géographie**  
Prix. Désiré Coulon, 2 cour. 3 nom.  
Acc. François Boutin, 3 cour. 1 nom.
- Géométrie élémentaire et Cosmographie**  
Prix. François Boutin, 3 cour. 2 nom.  
Acc. Désiré Coulon, 3 cour. 3 nom.
- Mécanique**  
Prix. François Boutin, 4 cour. 2 nom.  
Acc. Jules Letheuil, 1 cour.
- Géométrie descriptive**  
Prix. François Boutin, 5 cour. 2 nom.  
Acc. Jules Letheuil, 1 cour. 1 nom.
- Physique et Chimie**  
Prix. François Boutin, 6 cour. 2 nom.  
Acc. Désiré Coulon, 3 cour. 4 nom.
- Histoire naturelle**  
Prix. François Boutin, 7 cour. 2 nom.  
Acc. Désiré Coulon, 3 cour. 5 nom.
- Anglais**  
Prix. François Boutin, 8 cour. 2 nom.  
Acc. Désiré Coulon, 4 cour. 5 nom.
- Devoirs de vacances**  
Prix. François Boutin, 9 cour. 2 nom.  
— Désiré Coulon, 4 cour. 6 nom.  
— Gaston Richomme, de Souzay.

**SECOND COURS.**

**Instruction Religieuse**

1 Prix. Henri Millon, de Varrains.

2 — Louis Duveau, de Varrains.

1 Acc. Eugène Falloux, de Brossay.

2 — Amand Letheuil, de Saint-Macaire-du-Bois.

3 — Charles Leroy, de Longué.

4 — Auguste Morisseau, de Saint-Nicolas-de-Bourgueil (Indre-et-Loire).

**EXCELLENCE**

1 Prix. Henri Millon, 1 cour.

2 — Louis Desnoues, de Parçay.

1 Acc. Alexandre Duveau, de Varrains.

(1) Les élèves Désiré Coulon, et François Boutin ayant obtenu l'un, le prix d'honneur, et l'autre, la mention honorable, n'ont pas été admis à concourir pour le prix de Travail et Conduite.

- 2 — Louis Duveau, 1 cour.  
3 — Charles Leroy, 1 nom.  
4 — Amand Letheuil, 1 nom.
- Travail et Conduite**  
1 Prix. Henri Millon, 2 cour.  
2 — Amand Letheuil, 2 nom.  
1 Acc. Louis Duveau, 1 cour. 1 nom.  
2 — Eugène Falloux, 1 nom.  
3 — Gabriel Berthelot, de Montreuil-Bellay.  
4 — Alexandre Duveau, 1 nom.
- Orthographe**  
1 Prix. Henri Millon, 3 cour.  
2 — Eugène Falloux, 2 nom.  
1 Acc. Isaïe Hallouin, de Varennes-sous-Montsoreau.  
2 — Louis Desnoues, 1 cour.  
3 — Gabriel Berthelot, 1 nom.  
4 — Louis Tourret, des Ulmes.
- Littérature**  
1 Prix. Louis Desnoues, 1 cour. 1 nom.  
2 — Alexandre Duveau, 2 nom.  
1 Acc. Raphaël Colombel, de Saumur.  
2 — Henri Millon, 4 cour.  
3 — Isaïe Hallouin, 1 nom.  
4 — Eugène Falloux, 1 cour. 2 nom.
- Morale et Législation**  
1 Prix. Alexandre Duveau, 1 cour. 2 nom.  
2 — Louis Duveau, 1 cour. 2 nom.  
1 Acc. Eugène Falloux, 1 cour. 3 nom.  
2 — Henri Millon, 4 cour. 1 nom.  
3 — Amand Letheuil, 1 cour. 2 nom.  
4 — Charles Leroy, 2 nom.
- Histoire et Géographie**  
1 Prix. Henri Millon, 4 cour. 2 nom.  
2 — Eugène Falloux, 1 cour. 4 nom.  
1 Acc. Isaïe Hallouin, 2 nom.  
2 — Aristide Frémon, de Parnay.  
3 — Louis Duveau, 2 cour. 2 nom.  
4 — Charles Leroy, 3 nom.
- Algèbre et Géométrie**  
1 Prix. Henri Millon, 5 cour. 2 nom.  
2 — Amand Letheuil, 1 cour. 3 nom.  
1 Acc. Charles Leroy, 4 nom.  
2 — Louis Duveau, 2 cour. 3 nom.  
3 — Louis Desnoues, 2 cour. 1 nom.  
4 — Jules Drouineau, de Dampierre.
- Mathématiques appliquées**  
*Lever des plans - Arpentage - Cubage - Nivellement*  
1 Prix. Louis Duveau, 2 cour. 4 nom.  
2 — Henri Millon, 6 cour. 2 nom.  
1 Acc. Charles Leroy, 5 nom.  
2 — Louis Desnoues, 2 cour. 2 nom.  
3 — Firmin Doussard, d'Assay (Indre-et-Loire).  
4 — Jules Drouineau, 1 nom.
- Physique et Chimie**  
1 Prix. Charles Leroy, 6 nom.  
2 — Louis Duveau, 3 cour. 4 nom.  
1 Acc. Henri Millon, 7 cour. 2 nom.  
2 — Eugène Falloux, 2 cour. 4 nom.  
3 — Jules Drouineau, 2 nom.  
4 — Amand Letheuil, 2 cour. 3 nom.
- Histoire naturelle**  
1 Prix. Louis Desnoues, 2 cour. 3 nom.  
2 — Henri Millon, 7 cour. 3 nom.  
1 Acc. Eugène Falloux, 2 cour. 5 nom.  
2 — Isaïe Hallouin, 3 nom.  
3 — Aristide Frémon, 1 nom.  
4 — Gabriel Berthelot, 2 nom.
- Comptabilité**  
1 Prix. Henri Millon, 8 cour. 3 nom.  
2 — Louis Desnoues, 3 cour. 3 nom.  
1 Acc. Charles Leroy, 1 cour. 6 nom. (prix d'acc.).  
2 — Amand Letheuil, 2 cour. 4 nom.  
3 — Louis Duveau, 4 cour. 4 nom.  
4 — Firmin Doussard, 1 nom.
- Anglais**  
1 Prix. Henri Millon, 9 cour. 3 nom.  
2 — Remi Redoules, de Chinon (Indre-et-Loire).  
1 Acc. Louis Desnoues, 4 cour. 3 nom.  
2 — Léon Perdreau, de Saumur.  
3 — Marcel Bionneau, de Denezé.  
4 — Eugène Falloux, 2 cour. 6 nom. (prix d'acc.).
- Devoirs de vacances**  
Prix. Marcel Bionneau, 1 nom.  
— Firmin Doussard, 2 nom.  
— Jules Drouineau, 3 nom.  
— Louis Duveau, 4 cour. 5 nom.  
— Eugène Porcher, de Fontevrault.  
Acc. Alexandre Duveau, 2 cour. 2 nom.  
(La fin à demain.)

**L'EAU de SULZ** Vaccine de la Bouche **MAUX de DENTS**

Se trouve à Saumur, chez MM. DÉCART, coif-parf.; BOUCHET, coiffeur, 2, rue St-Jean; RENÉ, coif-parf., 39, rue St-Jean; LAUMONDAIS, pharm., 58, place de la Bilange.

Etude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

**A LOUER**  
Pour le 24 Juin 1886.  
**UNE MAISON**

Située à Saumur, rue du Puits-Neuf et de la Tonnelle,

Occupée actuellement par les Magasins de Nouveautés du Printemps.

La maison de nouveautés du Printemps est la plus ancienne de Saumur.

S'adresser, pour traiter, à M. COFFARD, père, propriétaire, place du Petit-Thouars, ou au notaire. (648)

**UN MÉNAGE** sans enfants demande une place, le mari pour l'intérieur et comme cocher, la femme comme cuisinière.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M<sup>e</sup> AUBOYER, notaire à Saumur, 23, place de la Bilange.

**A CÉDER DE SUITE**  
**FONDS DE CHAPELLERIE**  
Et Articles militaires

Situé à Saumur, rue d'Orléans, n<sup>o</sup> 3.

S'adresser à M. BONNEAU, syndic de faillites, rue d'Alsace, à Saumur, ou à M<sup>e</sup> AUBOYER. (644)

**A LOUER**  
PRÉSENTEMENT

Rue de la Petite-Bilange,

APPARTEMENT comprenant : cuisine, salle à manger, deux chambres à coucher et cabinet, cave et remise.

S'adresser rue de la Petite-Bilange, 24. (554)

Etude de M<sup>e</sup> CHAUMIER, notaire à Chinon.

**MAISON DE COMMERCE** de premier ordre, pour la vente en gros en France et à l'étranger de fruits secs de toute nature, à céder à l'amiable, par suite de décès, à Chinon (Indre-et-Loire).

S'adresser à M<sup>e</sup> CHAUMIER, notaire à Chinon. (647)

**A VENDRE**

Très-beau CHIEN couchant, parfaitement dressé pour la chasse.

S'adresser à M. DALIBON-FALLLOUX, à Monfort. (629)

**CANOT à Vendre**

S'adresser aux BAINS CIVILS.

**CABINET D'AFFAIRES**

DE  
**M. G. DOUSSAIN**  
Syndic de faillites,  
10, rue des Basses-Perrières, SAUMUR.

Liquidations amiables et judiciaires.  
Arbitrages et expertises comptables.  
Recouvrements et renseignements, etc., etc.  
Consultations absolument gratuites.

**A VENDRE**

**UNE CAVE**

Propre au commerce des vins.

Située place du Presbytère, à Nantilly.  
S'adresser à M. Yvon fils, rue du Chardonnet, Saumur. (645)

**BAINS DE MER**

Plage de St-Gilles-Croix-de-Vie (Vendée)

Billets d'aller et retour de 15 et 30 jours avec 40 0/0 de réduction.

**A LOUER**

**Deux Châteaux**

Sur la Plage.

Pour renseignements, s'adresser au bureau du journal ou à M. BOUVERIE, à Thouars.

**A LOUER**

**BEAU MAGASIN**

Grand'Rue, n<sup>o</sup> 1.

S'adresser à M. LANDAU, marchand maison. (643)

Saumur, imp. P. GODET.